



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



MÉDAILLES DE LA FAMILLE

Les Mauriciens qui désirent postuler pour la Médaille de la Famille de mai 2014 doivent constituer leur dossier auprès du secrétariat du C.C.A.S avant fin octobre 2013. Des informations complémentaires sont disponibles en Mairie et sur les panneaux d'affichages municipaux.



PREPARE TON FORUM EMPLOI !

La maison pour l'emploi de Montluel organise le vendredi 27 septembre de 9 h à 17 h des ateliers et conseils pour préparer le forum emploi du 15 octobre : CV, lettres de motivation, savoir se présenter à une entreprise, gestion du stress, simulations d'entretien
Pour tout renseignement : maison pour l'emploi, 450 faubourg de Lyon, Montluel
Tel. : 04 78 06 12 07

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE 2013/2014

➤ Vous êtes nouvellement arrivé sur Saint Maurice de Beynost

➔ n'oubliez pas de demander votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 en vous présentant à la Mairie, service élections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.



➤ Vous êtes inscrit à Saint Maurice de Beynost, mais vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune

➔ pensez à donner votre nouvelle adresse au service élections afin d'éviter tout risque de radiation.



➤ Vous étiez inscrit sur une liste consulaire et vous êtes revenu à Saint Maurice

➔ n'oubliez pas de demander votre radiation de la liste consulaire

Ont participé à ce journal :

- Catherine Briday
- Benoît Brodriez
- Joëlle Chanal
- Jeanine Decoeur
- Édith Gallet
- Alexandre Ghuysen
- Marc Micoud
- Véronique Millet
- Violaine Ribadeau Dumas
- Pascal Win

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr
http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9 h à 18 h

AGENDA

Sam 14 : Forum des Mauriciens dans le parc de la Sathonette, 9 h - 13 h

Sam 28 : répétition publique de l'Orchestre d'Harmonie des Anciens et Amis du 9/9 organisée par La Mauricienne, 9h - 11h45 et 14h30 - 17h, Salle des Fêtes.

ÉTAT CIVIL

Naissances

23 juin, Djenna BOUABBANE
9 juillet, Elie TOMA
7 août, Baptiste SABATIER
8 août :
Lywenn ANDRIAMBOLOLONA
Léa ANDRIETTI FARA
Hugo MISSIER FERNANDES
Eva PIROUD
16 août, Mélissa PRINTEMPS
22 août, Ilhan SOUGA

Mariages

Carine MARECHAL
et Fathi BENTALEB,
le 10 juillet

Décès

Marius BONAVIA,
le 25 juillet
Michèle GORLIEZ, le 6 août
Marie JACQUOT
veuve HOEN, le 11 août
Suzanne JACQUOT
veuve PEILLON, le 16 août
Roger SCHLICHTER,
le 19 août
Sofiane MECHERI,
le 20 août
Raymond JULIAN,
le 27 août
Jacques DELORME,
le 5 septembre
MariaAlice FREIRE MARQUES,
le 6

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

* 14 sept : Françoise ROY
Adjointe aux finances
* 21 sept : Pierre GOUBET
Maire
* 28 sept: Catherine BRIDAY
Adjointe Enfance-Jeunesse

ÉDITO

L'équipe du journal espère que vos vacances ont été agréables et vous souhaite une excellente reprise.

Notez que du fait de la période pré-électorale, ce numéro, et les prochains, ne comporteront plus d'éditos.

UN NOUVEAU SQUARE DÉJÀ PRIS D'ASSAUT

Il est sorti de terre au cours de l'été et déjà il s'affirme comme un rendez vous incontournable des enfants, des parents, grands-parents et assistantes maternelles. Sans coup férir, c'est désormais là que bat le cœur de la place Charles de Gaulle. L'investissement avoisinera les 80 000 euros une fois installés la clôture et le portillon d'entrée prévus pour sécuriser l'utilisation par les plus jeunes Mauriciens.



La réalisation a été confiée aux spécialistes du genre. Jeux individuels comme les sièges coccinelle à ressort ou les spicas en spirale, mais aussi grand portique combinant les toboggans, murs d'escalade et pourquoi pas hamac avant parcours accrobranche.



Terminé une semaine avant son inauguration, il a été aussitôt très fréquenté : pause à la sortie de l'école, arrêt ludique et convivial pour les nounous.

Afin d'assurer la pérennité de l'équipement, il bénéficiera de l'installation des zones de vidéo protection prévues dans le cadre général de la commune. Après la rénovation de l'espace jeu du stade Denis Papin, ce nouvel espace permet à Saint-Maurice d'augmenter son parc de jeux.

SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Compte rendu du conseil du 4 juillet
- Les chantiers éducatifs sur la commune
- Rentrée du temps méridien et de l'ALSH

Ça bouge à Saint-Maurice

- Les travaux continuent
- Forum des Mauriciens
- Journée du patrimoine
- Chemin du Plantier
- Rentrée réussie dans les écoles
- Répétition publique de l'orchestre des Anciens du 9/9

Du côté des associations

- Venez jouer au handball
- ARTEMIS dans ses murs

Vie pratique

- Renfort de la mission locale
- Les conteneurs changent de look
- Colis ou repas des Anciens
- Médaille de la famille
- Forum emploi
- Inscriptions sur les listes électorales

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET

Modification du tableau du conseil municipal (Rapporteur : M. GOUBET)

Monsieur le Maire informe de la démission de M. Marc PELARDY, indique qu'il n'y a plus de conseiller à installer et que le conseil municipal fonctionnera donc avec 26 conseillers. Le quorum reste inchangé. Cependant, suite à cette démission, le conseil municipal procède à l'élection de nouveaux représentants pour remplacer M. PELARDY dans les instances suivantes : : M. Pierre COMMARMOT est élu comme suppléant à la Commission d'appel d'offres ; Mme Françoise ROY est élue comme titulaire et Mme Ludwina CUMIN comme suppléante, à la Commission « DSP assainissement » ; M. Claude CHARTON, délégué suppléant, est élu comme délégué titulaire et M. Gilles VIALLAND est élu comme délégué à la CCMP ; M. Yves ROUX est élu comme titulaire et M. Benoît DORE comme suppléant au SIVU de Beynost - Saint Maurice de Beynost ; M. Claude CHARTON est élu comme titulaire au SIEA.

Affaires sociales

• Désignation des membres de la commune au conseil d'administration d'ARTEMIS

Les nouveaux statuts de l'association ARTEMIS (anciennement Centre Marcel Cochet et futur gestionnaire du centre socio-culturel) prévoient quatre sièges dans son conseil d'administration pour des représentants de la commune. Après un vote à bulletin secret, Mmes GIROT, PONS et ROY et M. TURGIS sont désignés comme représentants de la commune dans le conseil d'administration d'ARTEMIS.

• Présentation de la convention d'objectifs et de moyens ARTEMIS appelée à régir les relations entre l'association ARTEMIS et la commune et celle de mise à disposition du bâtiment ARTEMIS.

Mme PONS présente la « convention d'objectifs et de moyens » pour la gestion du centre socio-culturel, ainsi que la « convention de mise à disposition du bâtiment » qui lui est annexée. Approbation à la majorité (18 pour, 1 abst.)

• Convention d'utilisation des locaux par l'ADSEA 01. Approbation à la majorité (18 pour, 1 abst.)

Finances

• Subvention annuelle de fonctionnement ARTEMIS

Il s'agit d'un calcul prorata temporis qui tient compte, en particulier, des besoins de trésorerie de l'association liés au décalage entre le fonctionnement du centre socio-culturel (année scolaire) et la date de mise en œuvre du budget communal (début avril). La subvention d'un montant de 70.000 € est adoptée à la majorité (18 voix pour et 1 abst.)

• Subvention exceptionnelle d'investissement ARTEMIS

L'association ARTEMIS demande le versement d'une subvention de 5.881 € pour des investissements à réaliser pour l'ouverture du centre socio-culturel : ordinateur du directeur, logiciel de gestion de la bibliothèque. La subvention exceptionnelle d'un montant de 5.881 € est adoptée à la majorité (18 voix pour et 1 abstention).

• Décision modificative n°2

En cohérence avec les deux subventions précédentes, il convient de prendre une décision modificative qui intègre également, en investissement : 10.000 € pour l'étude des travaux de réaménagement de la mairie, 100.000 € pour les travaux de réaménagement de la mairie, et une opération d'ordre de 8.326 € pour le giratoire du chemin de THIL (changement de ligne d'imputation).

Concernant le réaménagement et mise aux normes de la mairie, il n'est pas possible de lancer l'étude du dossier si aucun crédit n'est disponible : les montants de 10.000 € et 100.000 € seront affinés au vu de l'étude.

Rapport d'activités de SCOLAREST

Il s'agit des quatre derniers mois du contrat, la société SCOLAREST ayant depuis été remplacée par la société ELIOR. A noter que le self de la Sathonette est en cours de modification sur la base d'un concept de « self pédagogique » visant à sensibiliser les enfants à limiter le gaspillage.

Personnel : Rémunération des saisonniers de l'ALSH

Comme chaque année, il est nécessaire de définir la rémunération journalière forfaitaire des saisonniers de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement = Centre Aéré). Adoption à l'unanimité du mode de rémunération.

Programme d'actions pour la gestion durable du patrimoine forestier de la commune

Les plantations communales situées au lieu-dit « Les Serrines » ont un développement correct mais il est souhaitable de les entretenir afin de limiter la concurrence de broussailles et d'herbes. Il est proposé de confier cet entretien à l'Office National des Forêts pour un montant de 6.098 € H.T. Unanimité.

Groupement de commandes - Signalétique du Forum des Sports

Il est envisagé d'implanter une signalétique homogène pour les équipements communaux et intercommunaux situés au Forum des Sports. L'adhésion de la commune à un groupement de commandes avec la C.C.M.P. est proposée afin de choisir un prestataire commun pour réaliser la signalétique. Le conseil désigne les membres de la commune à la CAO du groupement de commande : Mme GUILLET et M. RESTA comme membres titulaires, Mme PONS et M. MICOUD comme membres suppléants.

Prochain Conseil Municipal :
le 12 septembre
À 20 h 30



LA MISSION LOCALE JEUNES A RENFORCÉ SON ÉQUIPE

Mr Gregory Volland a intégré l'équipe de la Côtère depuis le 1 juillet 2013 en tant que « conseiller emploi » aux côtés de Nathalie Labat et Geneviève Calafato conseillères polyvalentes, de Guillaume Larochette, conseiller Emploi et d'Annick Schuffenecker chargée d'accueil, sous la responsabilité d'Emmanuelle Broyer.

Cette équipe emploi renforcée va permettre de développer

- la prospection en entreprises afin de recueillir les besoins de celles-ci
- la promotion des contrats spécifiquement destinés aux jeunes comme actuellement les « Emplois d'avenir ». Ce sont à ce jour, 20 contrats déjà signés principalement auprès des mairies, communautés de communes et associations. Le secteur marchand doit aussi être sensibilisé à ces contrats
- le dispositif PAS 2 (Plateforme Alternance Sécurisée) qui consiste à promouvoir les contrats en Alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation) auprès des jeunes, dans le cadre d'actions mensuelles d'information menées en partenariat avec la chambre de Métiers et les Centres de Formation des Apprentis ainsi qu'auprès des entreprises par une prospection ciblée.

Cette équipe emploi renforcée va permettre de recevoir plus de jeunes :

- en collectif, tous les mercredis matin de 9h à 11h30 afin de les outiller et de les guider dans leurs démarches (réalisation de CV, de lettres de motivation, simulation d'entretiens avec le soutien de l'association EGEE (Jeunes cadres retraités) ;

- en individuel, afin de les accompagner dans la recherche de solutions concrètes et adaptées à leur demande et au marché de l'emploi.

La Mission Locale Jeunes reste à la disposition de tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche de solution emploi ou formation et résidant sur le territoire de la Côtère.

Emmanuelle Broyer, responsable des sites Côtère / Trévoux

EN AUTOMNE, LES BACS DE COLLECTE CHANGENT DE LOOK !

La CCMP remplace les sacs jaunes réservés au tri des emballages par des bacs à couvercle jaune et remplace son parc de bacs à ordures ménagères vieillissant.

Une enquête préalable est programmée afin de déterminer la contenance des bacs adaptée à la composition de votre foyer. C'est pourquoi la CCMP a mandaté des enquêteurs qui se rendront dans tous les domiciles à partir du 9 septembre. La distribution des nouveaux bacs se fera à partir de la dernière semaine d'octobre. Merci de réserver votre meilleur accueil à ces agents !



Plus d'informations sur le site internet de la CCMP / rubrique Déchets et environnements ou par mail servicedechets@cc-miribel.fr

INSCRIPTIONS 2013 COLIS OU REPAS DES MAURICIENS DE 65 ANS ET + (Inscription obligatoire chaque année)

La municipalité offre à tous les Mauriciens et Mauriciennes âgés de 65 ans et plus (âge au 31.12.2013),

un colis (distribution prévue entre le 9 et le 20 décembre 2013, les jours et heures seront précisés dans les Echos de décembre 2013)

ou

un repas qui aura lieu le samedi 18 janvier 2014 à 12h00 à la salle des fêtes communale. Le conjoint de moins de soixante cinq ans ou accompagnateur non Mauricien sera le bienvenu s'il désire venir au repas, une participation financière lui sera demandée (montant encore inconnu à ce jour et à régler par chèque en mairie la première semaine de janvier 2014).

Attention : Chaque Mauricien ou Mauricienne de 65 ans et plus qui réside sur la commune doit s'inscrire en retournant le coupon ci-joint en mairie avant le 30 septembre 2013. Pour les personnes non inscrites en 2012, bien vouloir joindre, pour les locataires, un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'eau...) et pour les propriétaires, le dernier avis d'impôt foncier.

L'inscription des résidents de la Roseraie et des Mimosas se fera par l'intermédiaire des établissements.

VENEZ JOUER AU HANDBALL AVEC NOUS !

Que vous soyez débutant, confirmé ou seulement pour le plaisir, nous avons une équipe pour vous :

- L'école de Hand Mixte pour les moins de 9 ans, le perfectionnement avec les moins de 12 ans Mixte,
- La compétition au niveau départemental : moins de 14 ans garçons, moins de 16 ans garçons, moins de 18 ans garçons et réserve Seniors garçons, et Senior filles,
- Les Seniors Garçons évoluant en Excellence Régionale,
- Et bien sûr les loisirs pour l'ambiance et le plaisir.



Fort de plus de 160 licenciés, notre club se développe, par l'excellence dans la formation et la compétition, en favorisant dès cette saison l'intégration de plus de féminines dans nos équipes.

Venez vous inscrire le Samedi 7 et le 14 Septembre 2013 de 9h30 à 12h00 à la salle des sports Saint-Martin (Gymnase St Martin à côté du collège A. Frank à Miribel). Nous vous attendons !

Tous les renseignements : <http://cotierehandball.fr>

ARTÉMIS : LE CENTRE SOCIO CULTUREL DANS SES MURS

Grand soleil pour les portes ouvertes du tout nouveau centre socio-culturel Artémis. « Activités Rencontres pour Tous Et Maison des Initiatives Sociales »: ces mots forts traduisent la démarche collective entreprise à l'automne dernier. Le président d'Artémis, Bernard Matéos, saluait les efforts des bénévoles qui ont effectué un travail de titan pour qu'Artémis soit opérationnel dès le 31 août et la mobilisation de toutes les compétences des services municipaux.

« Enfin !! dira Pierre Goubet, ce mot marque la fin de l'attente de la population de pouvoir se réunir en un lieu unique avec les activités d'un centre socio-culturel. »

Artémis, au cœur de la ville, rassemble les différents acteurs de la politique sociale de la ville. Unir les moyens, les compétences, les expériences crée une dynamique autour d'Artémis. « Elaboré par les Mauriciens, les bénévoles, les élus et la CAF, le projet sera le moteur d'Artémis, le conseil d'administration, la Directrice, les animateurs en seront les courroies de transmission, les bénévoles et les adhérents en seront le carburant »

Les très nombreuses personnes présentes dont M. Lucchini représentant la CAF, M. Rabut du Conseil Général, Jacques Berthou sénateur maire, Jacky Bernard Maire de Montluel, M. Benyamina directeur de la Lecture Publique, M. Bachtou principal du collège de Beynost, faisaient une visite des lieux en débutant dans le futur café des Mauriciens puis traversant les bureaux, le secteur 13 /18 de l'ADSEA, les salles de réunions associatives. À l'étage,

la salle unique de 200 m² pour la bibliothèque et ses espaces dédiés à la jeunesse et à la petite enfance, la salle des artistes avec démonstration de peinture sur soie. Au rez de chaussée, des sketches improvisés de la troupe de théâtre adulte accueillent les visiteurs. Le théâtre fonctionnera provisoirement dans la salle de danse pendant une saison au cours de laquelle sera aménagée une salle de spectacle digne de ce nom.

Artémis est opérationnel dès septembre avec ses activités et ses projets auxquels seront associés tous les Mauriciens.

Artémis ravivera la Maison des Associations.

Jeunesse et dynamisme, créativité et professionnalisme : c'est l'image dont bénéficie Artémis après ces portes ouvertes très suivies. Une image incarnée par Clémentine Iannone, la nouvelle directrice de la structure.



LES CHANTIERS ÉDUCATIFS SUR LA COMMUNE



Cette année à nouveau, deux chantiers éducatifs conduits par les éducateurs de la Sauvegarde de l'Enfance (ADSEA de l'Ain) ont permis le rafraîchissement et la rénovation d'espaces et de bâtiments communaux.

S'inscrivant dans un dispositif d'accompagnement, les chantiers éducatifs s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans en leur offrant l'occasion d'appréhender une situation de travail encadrée.

Le but premier d'un chantier éducatif est de créer la dynamique de recherche d'un emploi.

Les jeunes concernés ont un contrat de travail pour la durée du chantier. Ils sont accompagnés sur les chantiers par les éducateurs de la prévention spécialisée.

Le travail s'effectue en partenariat

avec les services techniques de la commune.

Ainsi, cette année à partir de mai, plusieurs jeunes sont intervenus pour la peinture extérieure du square Denis Papin et celle de la montée du local de la prévention spécialisée au sein du bâtiment de la salle des fêtes.

Ces deux chantiers viennent compléter ceux déjà réalisés les années précédentes : réfection des transformateurs du forum des sports, de la caserne des pompiers, de l'avenue du Mas Rolland, réfection du city stade.



À VOS MARQUES, PRÊTS, RENTRÉE...



Mardi, tous les enfants ont pris la route de l'école, et certains, pour la première fois.

Après un été ensoleillé et bien chargé durant lequel on s'est bien amusé (camps, activités sportives, sorties à la journée) il faut rouvrir les cahiers...

Après une courte pause, durant l'été, le service TMP-ALSH reprend ses activités. Nous vous attendons dès maintenant pour les inscriptions. Nous vous accueillons en mairie les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 14h à 18h45.

Toute l'équipe d'animation de Saint-Maurice de Beynost vous souhaite une belle rentrée.



suite du compte rendu du conseil municipal

Projet « Quartier des Folliets » avec la SEMCODA

- **Convention de participation financière pour les espaces extérieurs des Folliets**

Dans le cadre de l'opération de rénovation des espaces extérieurs des Folliets, il convient de définir les participations respectives entre la SEMCODA et la commune. La convention prévoit que la commune assure le paiement des études et travaux et que la SEMCODA s'engage à rembourser sa partie, soit 50%. Unanimité.

- **Désignation des membres de la C.A.O. du groupement de commandes**

Le conseil municipal désigne par 18 voix pour et 1 abstention : Mme GUILLET comme membre titulaire, M. Commarmot comme membre suppléant.

Zone de Protection Spécifique

La Direction Départementale des Territoires du Rhône demande l'avis de la commune sur la création d'une Zone de Protection Spéciale pour certains oiseaux dits d'intérêt communautaire. Sur la commune, cette Z.P.S. concerne tout le sud du canal de Miribel jusque et y compris sa rive nord. Un débat s'installe sur les contraintes risquant d'impacter négativement de futurs aménagements du chemin de halage. Avis favorable (13 voix pour, 1 voix contre et 5 abst.).

Questions et informations diverses

Une négociation est en cours pour l'acquisition du foncier nécessaire à l'extension de l'EHPAD « Les Mimosas ».

ÇA BOUGE À SAINT-MAURICE...

LES TRAVAUX CONTINUENT

Après deux semaines d'interruption, les travaux de la Montée de la Paroche ont repris fin août. Du côté de l'enfouissement des réseaux, les travaux sont en cours de finition. La pose des canalisations principales se termine le 13 septembre, les premiers raccordement sont déjà en cours de réalisation. La pose des nouveaux canélabres et le câblage du réseau téléphonique seront réalisés dans le courant du mois d'octobre. Les travaux de voirie avancent aussi. La partie entre la rue des Folliets et l'avenue du mas Rolland est en cours de finition. L'entreprise pose actuellement les bordures de trottoirs, la couche de roulement définitive devrait être posée durant la semaine du 16 au 20 septembre. Les travaux de voirie dans la partie haute de la montée commenceront dès que les réseaux secs seront terminés. La gêne au trafic routier continuera jusqu'en fin d'année.



RENTRÉE RÉUSSIE DANS LES ÉCOLES MAURICIENNES

Tant en élémentaire qu'en maternelle, les effectifs sont en hausse alors que sont encore attendus les habitants du nouvel immeuble « parfum Cèdre » route de Genève. En attendant les changements de rythmes scolaires prévus pour septembre 2014, la municipalité a déjà mis en place des modes de fonctionnements nouveaux, en particulier sur le temps méridien et le fonctionnement du restaurant scolaire de la Sathonette.

Ecole maternelle : une équipe qui gagne. À chaque rentrée, l'école Saint-Exupéry illustre avec brio son label d'école ouverte. Après la pré rentrée des enseignants, c'est celle des parents : plus de 120 d'entre eux assistaient à la présentation du règlement, des équipes éducatives, des associations (Sou des Ecoles et FCPE), des services municipaux (restaurant scolaires, ALSH, temps méridien et péri scolaire). Cette année, l'école accueille 18 tout petits qui bénéficient d'un accueil individualisé en demi matinée pour la première semaine. La première après midi était portes ouvertes aux familles. L'école mauricienne bénéficie d'une ATSEM par classe. La directrice, Aurore Dufaud, est remplacée dans sa classe le lundi pour assurer sa fonction de Directrice (elle reçoit sur rendez vous). Le projet d'école sera autour du langage avec la création d'un dictionnaire visuel pour faciliter l'intégration des familles.



L'école accueille 178 élèves (+ 13) répartis en 7 classes : 1 classe de Grands Aurore Dufaud avec Cathleen Koog (Atsem Élodie Zanetton) ; 2 classes de Moyens/Grands Thomas Pelletier et Bertrand Pastor (Atsem Magali Gallet), Marie Paule Castellon (Atsem Annie Baternel) ; 2 classes de Moyens /Petits Céline Lefévre (Atsem Viviane Crosland), Aurélie Barde (Atsem Stéphanie Cotti), Marjorie Helleringer assurant les temps partiels sur les deux classes ; 2 classes de Petits/ Tout Petits Séverine Hervieux (Atsem Martine Méloni) et Candice Caya qui remplace Sophie Chevasson en congé parental (Atsem Laurence Mesnier).

Ecole élémentaire : une belle rentrée. 244 élèves répartis en 10 classes plus la Cliss, avec 12 enseignants dont seulement 3 nouveaux : Gilles Micheletti en CE1, Nathalie Beauve en CM1 et Julie-Sarah Gluckstein de Jésus en CE2. L'école bénéficiera de l'appui de 4 assistantes de vie scolaire soit un doublement des effectifs.



Là encore les effectifs sont en hausse avec une pyramide des âges qui se modifie : plus d'élèves en cycle 2 (CE1 et CE2) et moins en cycle 3 (CM1 et CM2). Par contre la tradition de mixité sociale et culturelle reste la spécificité et la richesse de l'école mauricienne et perdue dans les nouveaux arrivants. Alain Guiffroy, le directeur, salue l'aménagement du nouveau parking avec 20 places en plus. Son souhait : « Que les parents respectent les sens de circulations et les places réservées et que le plus possible utilise les modes de transports doux ». Il sera aussi vigilant sur le respect des horaires et sur l'absentéisme, un calendrier des vacances de l'année a d'ores et déjà été distribué. Le directeur reçoit sur rendez vous le mardi et le jeudi (04.78.55.55.10).

Le projet d'école est redéfini cette année : la langue orale et écrite sera au cœur du projet ainsi que les apprentissages dans l'école et hors de l'école. Trois classes iront à la piscine : 2 CP et 1 CE1, ils auront des créneaux à LILÔ le lundi et le vendredi.

BIENVENUE AU FORUM DES MAURICIENS LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE

La commune de Saint-Maurice-de-Beynost organise la troisième édition du Forum des Mauriciens : Le samedi 14 septembre de 9h30 à 13h

A cette occasion, le parc de la Sathonette ouvre ses portes pour une matinée de découverte des richesses associatives et des initiatives locales.

Les élus accorderont une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants. Les services municipaux seront présents pour vous accueillir et vous renseigner.

Vous pourrez rencontrer des professionnels de l'école maternelle et les associations de parents d'élèves : FCPE, Sou des écoles laïques.

Vous pourrez également venir chercher des informations auprès des partenaires institutionnels et de territoire tels que la CAF, le Conseil Général, la C.C.M.P, l'Office du tourisme.

Des associations d'aide à la personne seront présentes : ADMR, Aides aux mères, Croix rouge... De nombreuses animations seront proposées pour petits et grands : volley, boxe, gym, handball, tennis, karaté, step, boules, twirling bâton, musique, théâtre, démonstrations des pompiers...

Cette journée sera l'occasion privilégiée de profiter pleinement du parc de la Sathonette. Soyez toutes et tous les bienvenus !



CHEMIN DU PLANTIER : TREIZIÈME...

Tradition respectée au chemin du Plantier avec son treizième repas de rue sous le signe de la fête foraine, réduite à quelques symboles, casse-boîtes, tir, et un menu adapté qui eut bien du succès : Pop-corn, frites, saucisses, merguez, andouillettes, hamburgers d'après une recette spéciale



et personnalisée de la rue, gaufres... et puis il y avait beaucoup à se dire, surtout après la sangria qui avait délié les langues... et le champagne offert pour un anniversaire...

La quasi-totalité des habitants était présente, avec certains même, qui, partis vers d'autres lieux, étaient bien contents de retrouver leurs anciens voisins et nous avons eu une pensée pour les absents. Dans notre époque de dureté et de repli sur soi, tout ce qui tend à resserrer le lien social est bienvenu.

RÉPÉTITION PUBLIQUE DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DES ANCIENS ET AMIS DU 9/9

L'Orchestre d'Harmonie des Anciens et Amis du 9/9 sera présent sur notre commune le samedi 28 septembre 2013 pour une répétition publique, qui aura lieu à la Salle des Fêtes de 9h à 11h45 et de 14h30 à 17h. La dernière demi heure se déroulera sous forme d'aubade pour le public.

Cette formation, forte d'une soixantaine de musiciens, dont plusieurs de la Côtère, se produit régulièrement dans tout Rhône-Alpes. Les musiciens qui la composent sont pratiquement tous issus du 99ème Régiment d'Infanterie Alpine, plus connu sous le nom de 9/9, et qui était cantonné à Sathonay-Camp.

Parmi ses interventions marquantes, elle a assuré le 21 septembre 2011 la cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe de l'Etoile, le 23 mai 2013 diverses cérémonies sur le Chemin des Dames à la mémoire des soldats de la Grande Guerre et le 24 mai 2013, elle a joué dans le parc de la Boiserie, demeure historique de Charles de Gaulle. Le dernier concert, au mois de juin, s'est déroulé à Grenoble, en faveur d'enfants malades.

Nous vous invitons à venir les écouter au cours de cette journée de répétition publique et découvrir son répertoire tant classique que moderne. L'entrée de ce moment de plaisir sera libre.

Le prochain concert de cette formation aura lieu le samedi 23 novembre 2013, à 16h30, dans la Salle des Fêtes de Sathonay-Camp. Pour tous renseignements : 06 25 04 09 09

